
**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
portant habilitation à enseigner en langue d'immersion**

A.Gt 14-12-2017

M.B. 11-04-2018

Par arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 14 décembre 2017, Madame Josanne WILLEMS, née le 1^{er} avril 1968 à Maastricht aux Pays-Bas, est habilitée à exercer la fonction reprise ci-après :

- Institutrice primaire chargée de cours en immersion linguistique (langue néerlandaise).

Le «Diploma Leraar Basisonderwijs», dont est titulaire Madame Josanne WILLEMS correspond, pour l'application ci-dessus, au diplôme d'institutrice primaire.